

<https://www.paris-normandie.fr/id430469/article/2023-07-07/agression-sexuelle-au-college...>

Par Mariam FOURNIER

13 min read

Agression sexuelle au collège de Saint-Valery-en-Caux : le surveillant mis en examen

Le parquet de Rouen a annoncé vendredi 7 juillet 2023 que suite à des premières révélations en juin 2023, l'enquête menée par la compagnie de Fécamp a permis de recueillir de plaintes de plusieurs victimes et d'établir différents faits. À ce stade, 26 victimes ont été identifiées.



Les faits pour l'instant établis dans le cadre du collège Jehan-le-Pôvremoyne de novembre 2022 à mai 2023 - Photo Paris Normandie



Publié: 7 Juillet 2023 à 16h07 Temps de lecture: 2 min

Un surveillant du collège Jehan-le-Pôvre-moyne, à [Saint-Valery-en-Caux](#), a été mis en examen et placé en détention provisoire pour différents faits d'agression sexuelle, annonce Frédéric Teillet, le procureur de la République de Rouen dans un communiqué vendredi 7 juillet 2023.

L'affaire avait été révélée mi-juin 2023 par nos collègues du [Courrier Cauchois](#), suite à une agression commise le 24 mai 2023. Une enquête avait été ouverte par le parquet de Rouen, confiée à la brigade de recherche de la compagnie de Fécamp. Le surveillant mis en cause avait quitté l'établissement le 25 mai 2023.

Des faits dans un club de foot

« Les nombreuses auditions réalisées par les gendarmes ont permis de recueillir la plainte de plusieurs victimes et d'établir différents faits d'ordre sexuel susceptibles d'être reprochés à l'intéressé, que ce soit dans le cadre de l'établissement scolaire déjà identifié (pour des faits de novembre 2022 à mai 2023), mais aussi dans celui d'un club de football (pour des faits de 2017-2018) », précise Frédéric Teillet.

VIDÉO. Replay. « Le 7 minutes » #379 du jeudi 6 juillet 2023

Veillez fermer la vidéo flottante pour reprendre la lecture ici.

Le mis en cause a été placé en garde à vue mardi 4 juillet 2023, puis déféré au tribunal jeudi 6 juillet 2023. Le parquet a « *ouvert une information à son encontre pour les infractions de complicité de viol sur mineurs de 15 ans, agression sexuelle sur un mineur*

de moins de 15 ans, agression sexuelle sur mineur de plus de 15 ans par personne ayant autorité, corruption de mineur de moins de 15 ans, corruption de mineur dans un établissement scolaire ».

26 victimes « à ce stade »

Mis en examen pour ces faits, il a été placé en détention provisoire. « *Lors de son audition, le mis en examen a reconnu la majorité des faits* », indique le procureur de la République.

Toujours selon les informations livrées par le parquet, « *à ce stade, l'enquête a permis d'identifier 26 victimes âgées de 11 à 15 ans* ». Des investigations sont toujours menées, « *notamment pour identifier d'éventuelles nouvelles victimes* » ; elles « *porteront également sur les conditions de la révélation de ces faits à la justice* ».

Lire aussi

Après les émeutes, une opération anti-délinquance menée à Brionne

À Dieppe, un jeune condamné à 5 ans de prison pour avoir imposé des supplices à sa copine

Près de Rouen, un feu de camping-car se propage à une maison

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Agression sexuelle](#) [Police et justice](#) [Collège Saint-Valery-en-Caux \(Seine-Maritime\)](#)

A lire aussi